

BAROMETRE 2020

inies au delà de la RE2020

#JaimaFDES

#JaimonPEP



Éditorial.....	3
Comment trouver un produit dans la Base INIES ?	4
La Base INIES en chiffres	6
INIES se prépare à la loi ELAN.....	10
La gouvernance de la Base INIES.....	12
Les nouveautés des Programmes.....	13
Les données manquantes	14
L'appel à accompagnement #FaistaFDES #FaistonPEP.....	14
Les déclarants	15





Emmanuel Acchiardi
Sous-directeur de la DHUP en charge de la qualité
et développement durable dans la construction

Le calendrier de la future réglementation environnementale des bâtiments neufs (RE2020) a été récemment ajusté du fait de la crise sanitaire avec une entrée en vigueur prévue courant 2021, mais l'ambition du Gouvernement reste intacte. La concertation est ainsi initiée en ce début juillet 2020 et se poursuivra jusqu'en septembre. Il est important de donner à tous les acteurs concernés le temps nécessaire pour contribuer à la préparation de cette future réglementation.

Les données environnementales (PEP, FDES, ...) ont une place fondamentale dans la RE2020, et par là même la base INIES qui les regroupe, les programmes de vérification (PEP-Ecopassport, INIES) et les services web permettant aux logiciels d'analyse en cycle de vie des bâtiments d'avoir recours à ces mêmes données. La RE2020 se prépare depuis plusieurs années grâce à l'expérimentation « Energie positive et réduction Carbone » (E+C-) qui a permis à un large panel d'acteurs de se former à l'analyse en cycle de vie et à l'utilisation des données environnementales. Celles-ci correspondent à des données spécifiques produites par des fabricants et industriels engagés dans l'évaluation environnementale de leurs produits de construction et équipements ainsi qu'à des données environnementales par défaut, des données forfaitaires et des données des énergies mises à disposition sous la responsabilité des pouvoirs publics.

L'ambition de caractériser l'empreinte carbone des bâtiments construits dès l'année prochaine à partir d'un indicateur réglementaire fiable et représentatif des émissions de gaz à effet de serre de l'acte de construire nous incite à un développement plus massif des données spécifiques et à leur utilisation par les praticiens de l'analyse en cycle de vie. L'appel à accompagnement #FaistaFDES #FaistonPEP pour encourager la création de nouvelles déclarations environnementales spécifiques collectives, avec le soutien financier de l'ADEME, va dans ce sens.

J'encourage donc vivement les fabricants et les industriels à profiter de cette dernière ligne droite vers la RE2020 et à amplifier leur démarche d'évaluation des performances de leurs produits afin de les valoriser au mieux dans le cadre de la réglementation. Nous avons tout juste dépassé le cap de 2000 PEP et FDES dans la base INIES en 2019, c'est une progression mais c'est insuffisant car il manque encore des données environnementales pour certains domaines.

C'est pourquoi les données environnementales par défaut et forfaitaires jouent un rôle important pour couvrir des situations où des données de fabricants vérifiées n'existeraient pas encore. La DHUP travaille activement avec le CSTB et tous les acteurs concernés à leur définition.

Enfin, comme le prévoit la loi ELAN (Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) publiée en 2018, la DHUP œuvre à la rédaction de textes réglementaires propres au Code de la Construction et de l'Habitation afin d'encadrer les données utilisées pour l'évaluation environnementale des bâtiments et les objectifs en matière de vérification.

En conclusion, je souhaite une nouvelle fois saluer le travail d'intérêt général réalisé par la base INIES en vue de la mise en œuvre prochaine de la RE2020.

**FDES et PEP,
des données clés
pour l'expérimentation
E+C- et la RE2020**



Lucile BERLIAT CAMARA
Présidente CSIB

Au-delà d'un nombre toujours croissant de consultations et de dépôts de déclarations environnementales des produits de construction et équipements sur la base INIES, l'année 2019 a été marquée par l'appel à accompagnement lancé en décembre par l'Alliance HQE-GBC. Bénéficiant du soutien financier de l'ADEME, cet appel visait à encourager la création de nouvelles déclarations environnementales collectives. Ce sont finalement 19 projets qui ont été retenus afin de couvrir des familles de produits encore absentes de la Base et de permettre ainsi aux acteurs d'utiliser des données spécifiques, tant attendues, pour la réalisation de leurs ACV bâtiment.

La Base INIES est maintenant connue et reconnue pour accueillir les FDES et les PEP qui seront indispensables pour répondre aux futures exigences de la RE2020. Pour aller plus loin, son ambition est aussi de faire connaître toutes les autres informations dont elle dispose pour évaluer la performance d'un bâtiment dans son intégralité. Ainsi, les données sanitaires, présentes depuis l'origine dans les FDES, permettent d'apprécier la contribution des produits à la qualité de vie dans les bâtiments (confort acoustique, hygrothermique, qualité de l'air intérieur, qualité sanitaire de l'eau...).

Mais d'autres informations, moins connues, sont également disponibles dans les FDES/PEP : celles qui concernent l'économie circulaire. Ce sujet est pourtant prégnant dans l'actualité de transition écologique vers laquelle est tournée le secteur du bâtiment. Là encore, la base INIES veut répondre présente et poursuit ses efforts d'intégration de ses données dans des outils d'ACV bâtiment, de MFA (analyse des flux matières) et d'autres à venir, afin d'améliorer l'évaluation multicritère des bâtiments. La base INIES reste très mobilisée sur les sujets d'actualité et d'avenir, avec toujours la même ambition : faciliter l'utilisation de ses données à l'échelle des bâtiments et renforcer la qualité et la quantité de ces dernières.

Comment trouver un **produit** dans la base **INIES**

BAROMETRE
RECHERCHE 2020

La nomenclature INIES

L'accès au **catalogue** en ligne, permet de rechercher des données environnementales de trois manières :

Accédez à l'espace consultation
de la base INIES

CONSULTER

- **par famille** : permet une recherche par typologie de produits de construction, d'équipements ou de services.
- **par organisme déclarant** : donne une visibilité de l'ensemble des déclarations d'un déclarant.
- **dernièrement créées/modifiées** : permet aux utilisateurs réguliers d'identifier rapidement les déclarations récemment mises en ligne.

RECHERCHE D'UN PRODUIT

La fonctionnalité **recherche d'un produit** propose aux utilisateurs des recherches multicritères, à noter qu'un seul de ces critères peut être précisé pour le lancement d'une recherche :

- | | |
|--------------------------------|--|
| ■ Nom de produit | ■ Date de mise en ligne |
| ■ Nom de l'organisme déclarant | ■ Type de déclaration => individuelle, collective, par défaut ou conventionnelle |
| ■ Mot(s) clé(s) | ■ Lieu de production |
| ■ Famille de produit | ■ Performance principale de l'UF |
| ■ Étiquette COV => A+ à C | |

INVENTAIRE DU CYCLE DE VIE

L'onglet **inventaire du cycle de vie** affiche la liste des inventaires mis à disposition.

Recherche et dénomination des FDES et PEP



Conseil aux déclarants :

Quelques bonnes pratiques en matière de référencement peuvent être rappelées pour favoriser l'apparition de vos déclarations dans les résultats :

- Une dénomination précise et connue des utilisateurs
- La description détaillée des produits (nom et composant principal)
- L'intégration de mots-clés pertinents
- etc.

Un document pour aider à nommer les déclarations va être élaboré par le Comité Technique de la Base INIES (CTIB) pour homogénéiser les FDES et PEP.

« Pour que la FDES ou le PEP soit rapidement repéré, remplissez le plus précisément possible les champs relatifs au nom et à l'identifiant du produit en particulier »

Stéphanie Coullon, FFB



Conseil aux utilisateurs :

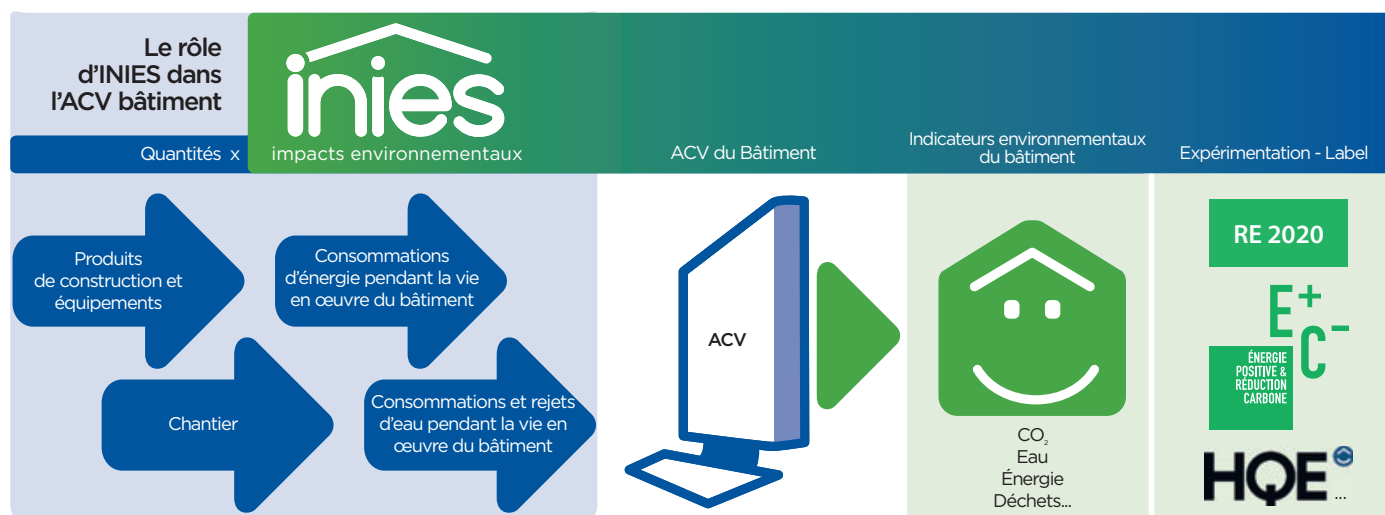
Quelques astuces peuvent vous aider à obtenir des résultats pertinents dans vos recherches :

- L'entrée par mot(s) clé(s) interroge un large nombre de champs
- Un affichage des données les plus récentes permet d'identifier rapidement les dernières déclarations mises en ligne



INIES et la RE2020

La Base INIES regroupant l'ensemble des déclarations environnementales spécifiques de produits de construction (FDES) et équipements (PEP) et des données environnementales par défaut (DED) en format numérique permet de réaliser des ACV bâtiments.



Dans le cadre d'une ACV bâtiment, lorsque l'on choisit un produit ou équipement dans la Base INIES, il est indispensable de s'assurer de la cohérence dudit produit avec les éléments réellement mis en œuvre sur le bâtiment. Pour cela, il est nécessaire de bien se reporter à l'Unité Fonctionnelle (UF) du produit ou l'Unité Déclarée (UD) pour certains équipements mais aussi à ses autres performances : thermique, acoustique, résistance au feu, dimensionnement, lieu de production, etc.

Comparer deux produits

Pour comparer des indicateurs entre deux produits, il faut que ces derniers aient :

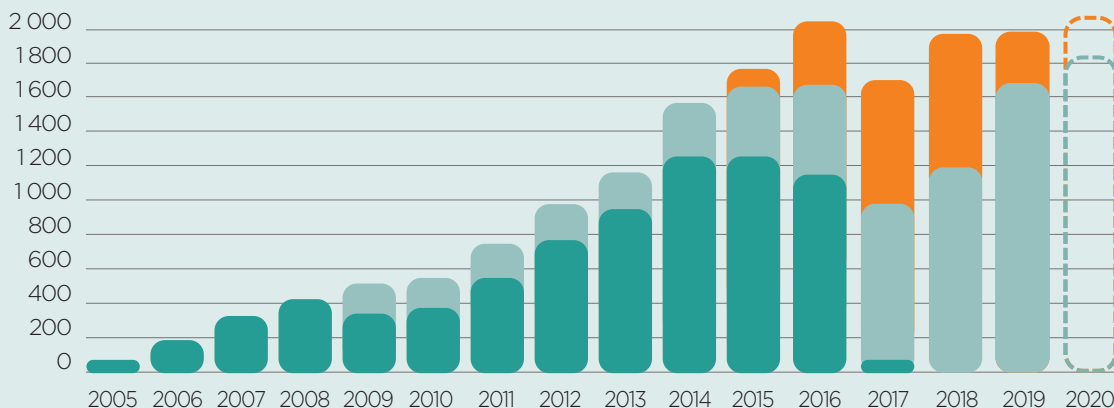
- Une unité fonctionnelle identique (incluant une durée de vie et au moins une performance essentielle).
- Un même périmètre (unité déclarée + emballage + produits complémentaires)

Conseil :

Il ne faut pas se limiter à comparer les profils environnementaux mais il faut aussi prendre en compte les critères de performances techniques non compris dans l'UF si ces derniers divergent fortement.

**« N'oublions pas également que l'impact environnemental du produit doit être apprécié au regard des performances qu'il apporte au bâtiment (économie d'énergie notamment).
« L'investissement produit » est souvent rentable en phase d'usage. »**
Nicolas Cailleau, USH

Nombre de FDES/PEP — Source INIES, chiffres au 31/05/20



Évolution des FDES et PEP disponibles dans INIES

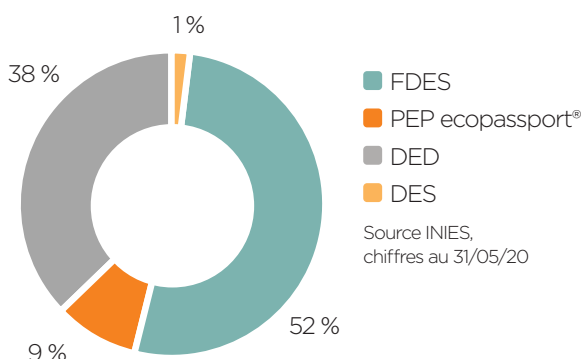
- FDES vérifiées
- PEP ecopassport®
- FDES non vérifiées

Au 31 Mai 2020, 2 166 données spécifiques disponibles !

■ INIES compte 1 835 FDES représentant 617 419 références commerciales et 331 PEP.

Evolution du 1^{er} Janvier au 31 Mai 2020

- + 8 % de FDES disponibles grâce à l'arrivée de 151 FDES
- + 9 % de PEP disponibles grâce à l'arrivée de 30 PEP
- + 11% des données par défaut avec la création de 151 DED (produits de construction et équipements)



Données spécifiques (FDES/PEP) : données opposables dont un acteur est responsable de la production et de la mise à jour

- Les FDES - Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire de produits de construction.
- Les PEP - Profils Environnementaux Produit des équipements.

Données environnementales par défaut (DED) : données de substitution en l'absence de données spécifiques

- Les Données Environnementales par Défaut (DED) sont des données mises à disposition par le ministère en charge de la construction.

Données conventionnelles de services (DES) : données mises à disposition par le ministère en charge de la construction pour faire des ACV Bâtiments.

- Données sur les impacts des énergies
- Données sur les impacts des services (transport, eau potable, eaux usées, déchets, fluides frigorigènes).

100% données vérifiées

1 835
FDES DONT
66 FDES CONFIGURABLES

331
PEP ECOPASSPORT®

1 324
DONNÉES
PAR DÉFAUT

47
DONNÉES
CONVENTIONNELLES
DE SERVICE

DONNÉES au 31/05/2020

Focus sur les données spécifiques

Les déclarations individuelles

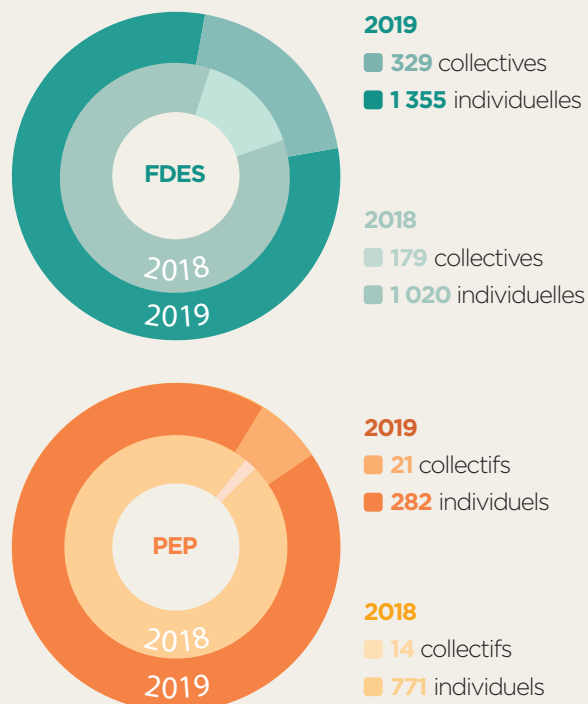
FDES et PEP individuels sont réalisés par un seul fabricant pour un produit ou gamme de produits spécifiques. Cela permet de connaître les impacts réels du produit et de le faire valoir auprès des prescripteurs.

Les déclarations collectives

La déclaration collective se fait sur un même produit type fabriqué par plusieurs industriels. Pour entrer dans le cas d'une déclaration collective, il faut respecter un cadre de validité. Celui-ci spécifie les règles et exigences applicables aux déclarations environnementales collectives. Il définit la méthodologie de réalisation de ces dernières, les conditions relatives à la communication des impacts environnementaux en fonction de la dispersion des résultats et les règles et conditions de rattachement des fabricants (intervalle de validité à respecter). Ce cadre est disponible dans la déclaration.

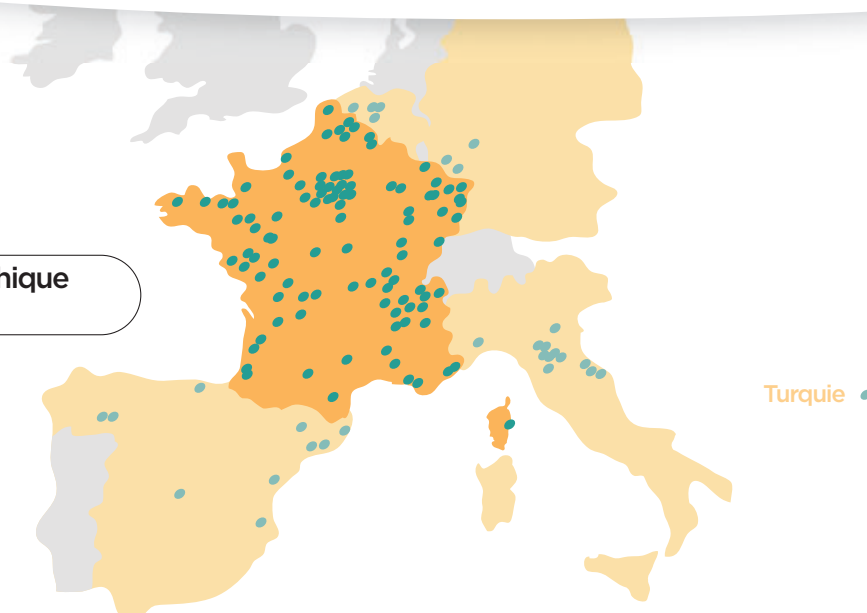
Les déclarations collectives sont utiles pour faire les ACV bâtiment tout particulièrement en phase de conception, lorsque l'on ne connaît pas les marques exactes des produits.

Répartition des FDES et PEP individuels et collectifs



Source INIES, chiffres au 31/12/2019

L'origine géographique des déclarants



Les données par famille de **produits** et **équipements**

Résultats

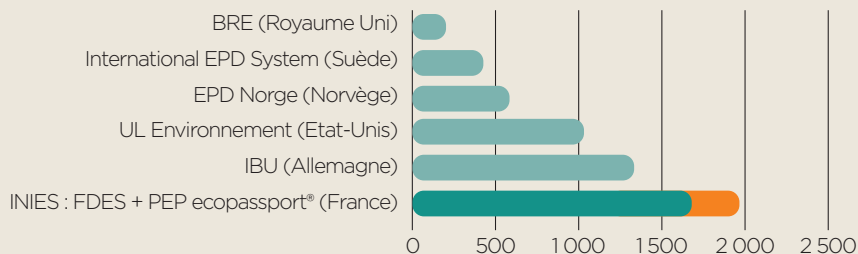
BAROMETRE
ZOOM 2019

Les FDES par famille de produits disponibles dans INIES	FDES VÉRIFIÉE Inies	31/5/2020	31/12/2019		
		Nombre de FDES	Nombre de FDES	Nombre de références commerciales	Nombre de données par défaut (DED)
Cloisonnement/Plafonds suspendus		288	227	2 612	59
Couverture/Etanchéité		33	31	2 173	52
Équipements sanitaires et salles d'eau		7	7	194	27
Façades		73	64	7 046	48
Isolation		835	779	1 203	133
Menuiseries intérieures et extérieures/Fermetures		101	83	521 930	77
Panneau sandwich agroalimentaire		8	8	3 216	0
Produits de préparation et de mise en œuvre		97	92	647	39
Revêtements des sols et murs/Peintures/Produits de décoration		152	184	35 360	118
Structure/Maçonnerie/Gros œuvre/Charpente		195	167	16 983	210
Voirie / réseaux divers (y compris réseaux intérieurs) et aménagements extérieurs de la parcelle		43	40	1 149	140
Autres		3	2	13 001	3
TOTAL		1 835	1 684	605 514	906

Les PEP ecopassport® par famille d'équipements disponibles dans INIES	PEP ECO PASS PORT®	31/5/2020	31/12/2019	
		Nombre de PEP ecopassport®	Nombre de PEP ecopassport®	Nombre de données par défaut (DED)
Appareillage d'installation pour les réseaux d'énergie électrique et de communication (= 63 Ampères)		186	168	86
Équipements de génie climatique		56	53	171
Fils et câbles		7	4	37
Matériel d'éclairage		1	1	66
Production locale d'énergie		13	8	17
Sécurité des personnes et contrôle d'accès		2	2	9
Sécurité du bâtiment		40	40	22
Autres		26	25	10
TOTAL		331	301	418



Les déclarations environnementales dans le monde



Les principaux programmes d'EPD (Environmental Product Declaration) de la construction à l'échelle mondiale au 31/12/2019

Source : ConstructionLCA's 2019 Guide to Environmental Product Declaration
FDES PEP Source : Baromètre INIES 2020

Attention, les chiffres présentés ne sont pas rigoureusement comparables. En effet, la Base INIES est la seule base nationale. A ce titre, elle possède des données uniquement pour des produits et équipements mis sur le marché français. Les autres programmes disposent de données pour le marché international ou pour un marché de plusieurs pays limitrophes (ex : EPD Norge région scandinave).

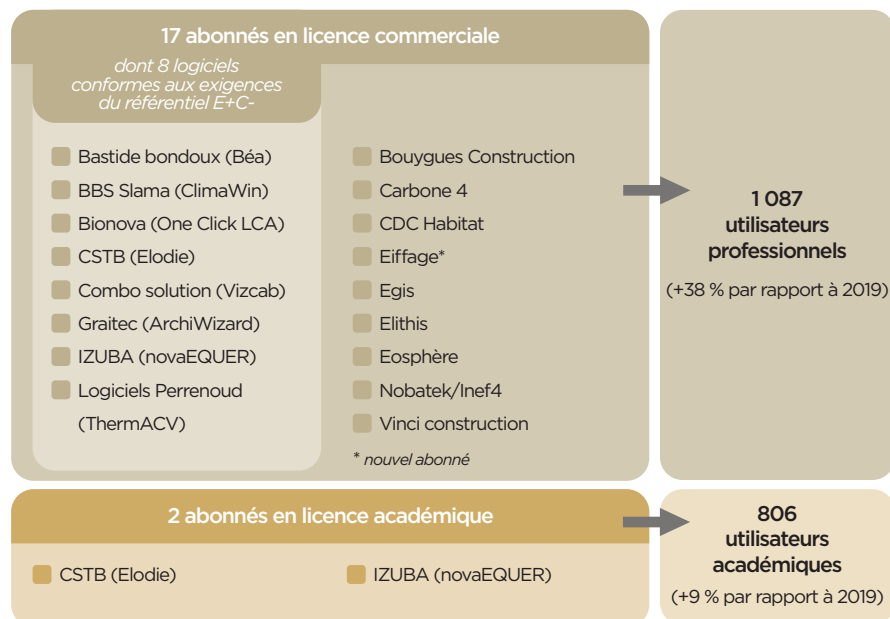


Les Programmes INIES et PEP ecopassport® sont membres établis d'**ECO Platform**, une association européenne des programmes de déclarations environnementales des produits et équipements du bâtiment. Cette association permet aux programmes d'échanger sur leurs pratiques en vue d'améliorer la qualité de ces déclarations. Cela signifie qu'ils ont passé avec succès l'audit d'Eco Platform. C'est un gage de qualité des programmes qui facilite la reconnaissance mutuelle avec les autres membres établis.

De plus, la Base INIES est membre d'**In data**, un groupe de travail européen pour une harmonisation du format digital des EPD.

Les utilisateurs

Au 31 Décembre 2019, le webservice INIES compte près de **1 900 utilisateurs** (+27,5% par rapport à 2018)



"En 2019, ce sont 157 415 connexions en mode consultation de la Base, 5 027 connexions en mode déclaration et 104 300 visites du site INIES."

Marine Vesson, CSTB

La loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dite « loi ELAN » a été promulguée le 24 novembre 2018. Elle va nécessiter 70 décrets d'application. Le texte de la loi est réparti en quatre titres : Construire plus, mieux et moins cher ; Évolutions du secteur du logement social ; Répondre aux besoins de chacun et favoriser la mixité sociale ; Améliorer le cadre de vie. Certaines de ces dispositions pour la construction impliquent directement la Base INIES, celles pour le calcul du carbone mais pas seulement.

Avec la Loi ELAN, le carbone, mais pas seulement, fait son entrée dans la performance des produits et des bâtiments (art. 178 de la Loi ELAN).

La concertation se poursuivra encore dans les prochains mois pour préciser les modalités de calcul et d'information sur les produits de construction notamment en termes : de contribution au stockage du carbone de l'atmosphère pendant la durée de vie des bâtiments, de quantité de matériaux issus de ressources renouvelables ou de recyclage qui leur sont incorporés, et même dans certains cas, pour certaines catégories de produits et équipements, leurs impacts sur la qualité de l'air intérieur du bâtiment. La publication du décret initialement prévu au 1er semestre 2020 devrait être repoussée à mi 2021 (Communiqué du 07/05/2020, Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales).

Les produits biosourcés dans la Base et la question du stockage du carbone

Les produits biosourcés, à base de biomasse d'origine végétale ou animale, sont déjà présents dans la Base INIES. On y retrouve des FDES pour une large gamme de produits biosourcés : des isolants (laines de fibres végétales ou animales, de textile recyclé, ouate de cellulose, bottes de paille, etc.), mais aussi des mortiers, torchis et bétons (bétons de chanvre) et divers produits en bois massif, reconstitué ou contrecollé.

Fin 2019, **135 FDES de produits contenant des matières biosourcées** [dont 121 issus du bois et 14 issus d'une autre matière], étaient disponibles sur INIES soit une croissance de 40% par rapport à 2018. Elles représentent en tout 13 157 références commerciales (+ 63% par rapport à 2018) et sont en constante augmentation.



Des données pour connaître l'impact sur la qualité de l'air intérieur

En complément des informations environnementales issues des ACV, les FDES comportent depuis l'origine, des informations sur la contribution du produit à la qualité sanitaire des espaces intérieurs et de l'eau ainsi qu'à la qualité de vie dans le bâtiment (confort hygrothermique, acoustique, visuel et olfactif).

Sur ce sujet les FDES intègrent notamment l'étiquette « COV », obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2013 (décret 2011- 321). Cette étiquette, tout comme les indicateurs environnementaux, est numérisée dans la base INIES, ce qui permet aujourd'hui aux utilisateurs de rechercher les produits en fonction d'une classe choisie.

L'annexe D du complément national NF EN 15804/CN dresse une liste des émissions ou sources de pollutions indicatives et non exhaustives en vue de l'évaluation de risques sanitaires qui peuvent faire l'objet d'informations dans les FDES.



Ces données étant présentes dans la Base INIES et déjà numérisées, il est temps de développer des outils compatibles pour avoir des indicateurs de qualité de vie dans les bâtiments dans un futur proche et ainsi répondre aux exigences de la loi Elan.

Inies entre dans la boucle de l'Économie Circulaire

Le contexte national montre des acteurs institutionnels soucieux d'engager le secteur de la construction dans l'économie circulaire. En écho, la demande des acteurs de terrain d'avoir des outils et méthodes afin d'évaluer leurs efforts, s'intensifie.

Loi ELAN (2018)

Article 181 :
« Un décret en Conseil d'Etat détermine : [...] les exigences en matière de recours à des matériaux issus des ressources renouvelables ou d'incorporation de matériaux issus du recyclage »

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire

Art. 13 : Afin d'améliorer l'information des consommateurs, les producteurs [...] informent les consommateurs, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou par tout autre procédé approprié, sur leurs qualités et caractéristiques environnementales, notamment l'incorporation de matière recyclée, l'emploi de ressources renouvelables, [...]. Ces qualités et caractéristiques sont établies en privilégiant **une analyse de l'ensemble du cycle de vie des produits.**

Art. 58 : A compter du 1^{er} janvier 2021, les biens acquis annuellement par les services de l'Etat [...] sont issus **du réemploi ou de la réutilisation ou intègrent des matières recyclées dans des proportions de 20 % à 100 % selon le type de produit.**

Des données pour connaître la quantité de matière issue de ressources recyclées, recyclables ou renouvelables

Les données nécessaires pour répondre aux objectifs fixés par ces lois sont présentes dans les FDES et PEP et numérisées dans la Base INIES avec l'indicateur ACV : **Utilisation de matières secondaires (kg).**

D'autres indicateurs ACV peuvent être utilisés pour obtenir des informations sur la recyclabilité du bâtiment :

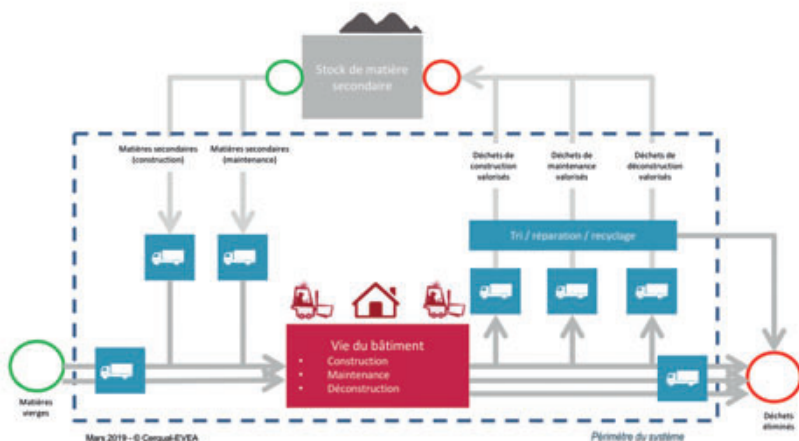
- Composants destinés à la réutilisation (kg)
- Matériaux destinés au recyclage (kg)
- Matériaux destinés à la récupération d'énergie (kg).

Une méthode pour spécifier les flux grâce à des données déjà disponibles dans la Base

Le MFA (Material Flux Analysis ou Analyse des Flux de Matière) est une méthode quantitative qui permet de déterminer le flux de matière et d'énergie. Déjà éprouvée, elle peut s'adapter à différentes échelles de territoires.

Appliquée au bâtiment, ses principes essentiels sont :

- Suivi des flux **produits** au niveau d'un bâtiment, aux différentes étapes de son cycle de vie
- Suivi de l'intensité de **transport** associé aux produits et aux déchets
- Utilisation des données de **l'ACV bâtiment** grâce à un périmètre théorique identique à l'ACV bâtiment
- Utilisation de la **Base INIES** pour alimenter les flux de l'étude.

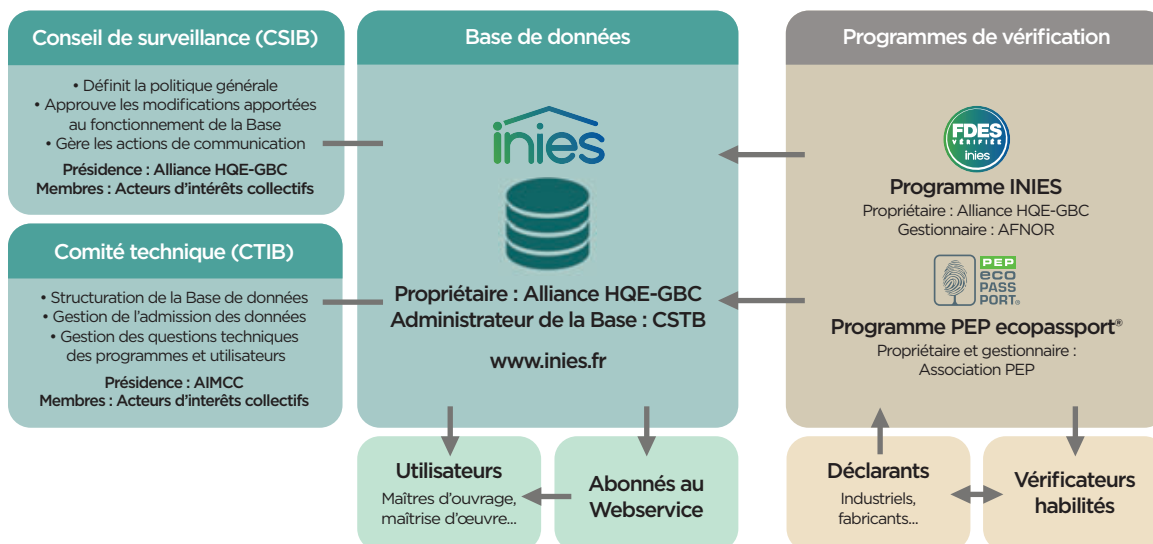


Les champs numérisés de la Base INIES utiles et disponibles pour cette méthode sont :

- Les indicateurs ACV
- Les distances de transport au chantier (A4) et vers les exutoires (C2)
- Les produits constitutifs de l'unité fonctionnelle en masse (kg) avec et sans emballage



INIES, la Base de référence des déclarations environnementales et sanitaires des produits, équipements et services pour l'évaluation de la performance des ouvrages.



INIES, une base vivante, les actions réalisées en 2019

De nombreuses actions ont été réalisées en 2019.

Tout d'abord, il y a eu la mise en place d'un robot de contrôle lors de la demande de validation d'une FDES sur INIES. Ce robot a pour objectifs :

- de limiter les erreurs de numérisation qui peuvent être faites au moment de la saisie d'une donnée depuis l'interface déclarant,
- de laisser la possibilité au déclarant d'apporter des corrections aux erreurs trouvées,
- de faire une remontée d'anomalies présumées à l'administrateur INIES à partir d'un nombre défini de points de contrôle.

Ensuite, la création ou l'adaptation de champs de déclaration sur la base INIES a permis de mieux répondre aux besoins de l'expérimentation HQE-Performance Economie Circulaire. Notamment, 4 nouveaux champs en lien avec les distances ont été numérisés : distance A4 (km), distance C2 déchets recyclés (km), distance C2 déchets destinés à la valorisation énergétique (km), distance C2 déchets éliminés (km) ; le champ « Produits constitutifs de l'unité fonctionnelle » est devenu obligatoire et doit s'exprimer en kg.

Enfin, l'espace de consultation de la base INIES a subi quelques évolutions. Il y a la mise en place d'un nouveau code couleur pour les différentes FDES afin d'harmoniser le visuel de l'espace de consultation de la base INIES. Pour une recherche « Type de déclaration », il existe un nouveau critère de recherche : « FDES/PEP collectifs ». Le critère BtoB/BtoC a été retiré pour toutes les déclarations.



Les nouveautés des Programmes

Programme INIES

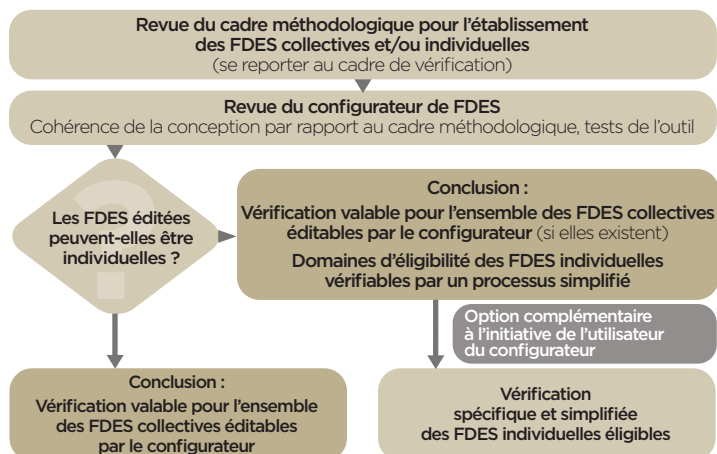
La norme 15804+A2

La norme NF EN 15804+A2 qui vise à réaliser des FDES dans un nouveau format a été publiée en octobre 2019. Les travaux sur le complément national sont engagés au sein de la commission POIE. Ils devraient aboutir en juin 2021. Parallèlement, des travaux sont toujours en cours sur la qualité des déclarations environnementales au sein du TC350 Work Group 3. Ils devraient être publiés en septembre 2022. Tout cela conduit à envisager que les futures FDES 15804+A2 ne pourront être mises à disposition dans la base INIES avant le deuxième semestre 2022, ce qui n'empêche pas les industriels à continuer de produire des FDES afin de contribuer à la future RE 2020.

La vérification des configurateurs

Les configurateurs de FDES se présentent sous la forme d'outils en ligne proposant des masques de saisie pour renseigner des données paramétrables prédéfinies d'un produit (dimensions, composition, ...). Ils reposent sur des bases de données d'ICV (Inventaires en Cycle de Vie) de la famille des produits couverts.

Comme les FDES, les configurateurs sont vérifiés dans le cadre d'une revue critique réalisée par un vérificateur habilité par le Programme INIES. Ils vérifient d'abord une FDES « mère » puis les résultats suite aux tests de différentes possibilités. Toutes les FDES collectives éditées par un configurateur proposé par une entité collective (syndicat, fédération, ...), sont considérées comme vérifiées. Si le configurateur réalise également des FDES individuelles, ces dernières doivent être vérifiées comme n'importe quelle autre FDES.



Actuellement, 3 configurateurs sont reconnus par INIES :



pour le béton



pour le bois



pour l'acier

Programme PEP

Vers un nouveau PCR édition 4

Les Règles de définition des Catégories de Produits - PCR édition 3 d'avril 2015 doivent être révisées conformément aux Instructions Générales du Programme PEP ecopassport® tous les 5 ans. **Cette révision 4 du PCR, avec le soutien financier de l'ADEME, va la faire évoluer vers une plus grande compatibilité avec les normes EN 50 693, EN15804/A2+CN et le PEFCR guidance.** A la demande des acteurs, elle vise aussi à répondre aux besoins spécifiques de la future RE2020.

Les modifications principales envisagées dans le PCR édition 4 :

- **Introduction de la notion d'Unité déclarée** : déjà présente dans les PSR publiés.
- **Décomposition du Module B** : déjà présente dans les PSR publiés, notamment pour les produits HVAC.
- **Prise en compte du Module D** : bénéfices et charges nets au-delà du cycle de vie.
- **Harmonisation avec la norme EN 15804/CN** sur les spécificités des déclarations collectives.

La publication du PCR ed.4 est attendue pour janvier 2021.

Nouveaux PSR

Courant 2019 le Programme PEP a établi 2 nouvelles Règles Spécifiques Produits - PSR :

- PSR0016 - Ballons de stockage
- PSR0017 - Capteurs solaires thermiques

Le PSR0013 - Générateurs thermodynamiques à compression électrique assurant le chauffage et/ou le refroidissement des locaux et/ou la production d'eau chaude sanitaire - a été mis à jour également pour permettre l'inclusion des règles d'extrapolation.



Les données manquantes dans INIES pour la RE2020 au 31/05/2020

BAROMÈTRE
METRE
ACCOMPAGNEMENT

INIES compte chaque jour plus de données grâce à ses déclarants dont certains sont mobilisés depuis plus de 10 ans. Malgré cela, aujourd'hui dans le cadre de l'Analyse de cycle de vie (ACV) des bâtiments les modélisateurs manquent de données environnementales pour certaines catégories de produits ou d'équipements. Afin d'encourager les fabricants à faire évaluer leurs produits, la Base INIES publie la liste prioritaire des familles de produits et d'équipements pour lesquelles des déclarations sont manquantes.

#FaistaFDES

- Bardage en PVC et pierre naturelle
- Chapes/chapes flottantes (anhydrite et fluide)
- Clôtures
- Boisseaux et Conduits de fumisterie
- Colles (charpente, réparation), mastics
- Primaire de préparation de support
- Cuves et réservoirs
- Réseaux d'évacuation et d'assainissement (acier, béton, PE)
- Réseaux adduction gaz (PE, acier)
- Système de drainage (PVC, PP)
- Gaines et fourreaux
- Appuis de baie
- Evier et lavabo
- Faïences, papier peint, toile de verre
- Gaine de ventilation hors isolation
- Garde-corps en bois, PVC, verre...
- Main courante
- Membrane pour façade légère : pare-pluie et pare vapeur
- Plinthes
- Portes hors bois, porte de garage
- Volets/brises soleil bois, alu
- Produits d'étanchéité et d'imperméabilisation pour murs enterrés
- Eléments pour toiture végétalisée

#FaistonPEP

- Ascenseurs
- Coudes et accessoires (circulateur, robinet thermostatique, ...)
- Convecteurs, unités de confort, conduits flexibles
- Diffuseurs d'air
- Désenfumage (grilles, caissons, clapets...)
- Escaliers mécaniques
- Gaines techniques logement (GTL)
- Matériels d'éclairage : encastrés, plafonniers, hublots, luminaires/bornes extérieurs, ...
- Onduleurs, stockage batterie
- Points d'accès wifi
- Fils et Câbles d'énergie (moyennes, hautes tensions...)
- Disjoncteur de branchement, disjoncteur divisionnaire
- Bloc différentiel
- Gestion des volets et ouvrants, minuterie, relais temporisés
- Boîtes de dérivation, cache borne, coffret VDI
- Systèmes de goulotte et conduits
- Nourrices, colonnes, colonnettes
- Motorisation d'ouverture
- Blocs multiprises
- Sources centrales
- Systèmes de vidéo surveillance, de contrôle d'accès, de sécurité incendie

L'appel à accompagnement #FaistaFDES #FaistonPEP

Un appel à accompagnement a été lancé de Décembre 2019 à février 2020 par **l'Alliance HQE-GBC avec le soutien financier de l'ADEME pour mobiliser les fabricants des familles de produits et d'équipements non couvertes, encourager la création de nouvelles déclarations environnementales collectives et ainsi répondre aux besoins pour la réalisation d'ACV Bâtiments.**

Les projets, listés ci-contre, dont les deux derniers sont des PSR, ont été retenus en fonction des critères suivants :

- Le besoin des acteurs du bâtiment de disposer de ces déclarations environnementales pour réaliser des ACV les plus complètes possibles (type E+C- ou RE2020).
- La part de marché couverte par la donnée collective produite dans la famille de produits ou équipements.
- Les produits ou équipements qui participent à l'efficacité énergétique du bâtiment (réduction des consommations d'énergie, production des énergies renouvelables).

A01	Revêtement extérieur en enrobé bitumineux à l'émuls	Routes de France
C01	Rideaux métalliques	Groupe Actibaie
C02	Volets battants et coulissant aluminium	Groupe Actibaie
D01	Brique de terre crue extrudée	FFTB
E01	Système autolissant Polyuréthane	SNFORES
E02	Système Multicouche époxy	SNFORES
F01	Brique de terre crue comprimé	Briques Technic Concept
F02	Enduit en terre crue pour brique terre crue comprimé	Briques Technic Concept
G01	FDES terre allégée avec 25 à 50% en masse de fibres (terre-paille, terre-chanvre, ...)	CCTC
G02	FDES terre crue terre lourde avec 0 à 25% en masse de fibres (pisé, torchis, ...)	CCTC
H01	Entrée d'air pour VMC	ATITA
H02	Bouche d'extraction pour VMC	ATITA
H03	Filtres à air	ATITA
H04	Unité de toiture	ATITA
I01	Poteaux en bois massif feuillus	FNB
J01	Parquets français massif	Parquetsfrançais.org
J02	Parquets français contrecollés	Parquetsfrançais.org
K01	Infrastructure de recharge des véhicules électriques	IGNES
L01	Modules photovoltaïques	Enerplan et SER

Le but est que ces déclarations soient disponibles d'ici la prochaine assemblée annuelle INIES en Juillet 2021.

#JaimaFDES #JaimonPEP sur INIES

ACOME
ACTIS
AGC FRANCE SAS
ALDES**
ALGO PAINT*
ALKERN
ARTIGO
ASSOCIATION FRANÇAISE DES INDUSTRIES DE
LA SALLE DE BAINS
ASSOCIATION PIERRES DU SUD*
ATRYA*
BALSAN*
BEISSIER
BLANCHON
BOSTIK SA
BOUYER LEROUX
CAREA DISTRIBUTION**
CAVAC BIOMATERIAUX
CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES DE
L'INDUSTRIE DU BÉTON
CENTRE TECHNIQUE DE MATÉRIAUX NATURELS
DE CONSTRUCTION
CENTRE TECHNIQUE INDUSTRIEL DE LA
CONSTRUCTION METALLIQUE
CERAMICHE ATLAS CONCORDE
CERAMICHE CAESAR
CERAMICHE KEOPE
CERAMICHE MARCA CORONA SPA
CERAMICHE REFIN
CERAMICHE SUPERGRES
CGP PRIMAGAZ*
CHAFFOTEAUX*
CHAMBRE SYNDICALE FRANÇAISE DE
L'ÉTANCHÉITÉ
CHAPPÉE*
CIMENTS CALCIA**
CIRCOLEUR*
CODIFAB*
CO-INTECH
CONSTRUIRE EN CHANVRE*
CORAMINE*
CUPA PIERRES*
CUPA PIZARRAS
DE DIETRICH
DELTA DORE
DICKSON-CONSTANT
EATON INDUSTRIES FRANCE
EBS LE RELAIS NORD PAS DE CALAIS
ECIMA*
ECOPHON SAINT-GOBAIN
EGE CARPETS A/S**
EGOIN
ENGELVIN BOIS MOULE**
ENTREPRISE BAREL ET PELLETIER
ESALEX SRL*
EUROPEAN CELLULOSE INSULATION
ASSOCIATION
EUROPEAN COPPER INSTITUTE
EXIBA FRANCE
FABEMI QUALITE
FAP CERAMICHE
FILIATER**
FRANCE DOUGLAS*
FUMOSO INDUSTRIAL, SA*
GIE TECHNITHERM*
GIMM MENUISERIES
GIRPI
GRABOPLAST*

GROUPE ATLANTIC
GROUPEMENT DES TECHNIQUES
DE LA MOUSSE POLYURÉTHANE PROJETÉE*
HAGER SE
HELSE S.R.O.
HENKEL FRANCE SAS
HYDRO MINERAL**
IMERYS TOITURE
INNOVERT
INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA
INTERFACE*
ISOBOX ISOLATION*
ISONAT SAS
ISOTEX SRL*
JA SOLAR*
JACKON INSULATION*
JEFCO*
JH INDUSTRIES
KALEI*
KINGSPAN INSULATION BV
KNAUF
KNAUF INSULATION SAS
KP1
LAPEYRE INDUSTRIES
LAUDESCHER*
LEGRAND
L'ENVELOPPE METALLIQUE DU BATIMENT
LIGNATEC
MALERBA**
MARGARITELLI
MC-FRANCE
MINCO*
MIRAGE GRANITO CERAMICO*
MOBIUS RÉEMPLOI**
MVN*
MYRAL*
NÉOLIFE*
NEXANS
NIEDAX FRANCE
NMC S.A.
NORA*
NOVOCERAM
OERTLI
OFFICE DES ASPHALTES
ORGANISATION PROFESSIONNELLE
REPRÉSENTATIVE DES CONCEPTEURS,
FABRICANTS ET INSTALLATEURS DE
MENUISERIES EXTÉRIEURES EN PROFILÉS
ALUMINIUM
OUATECO**
PAREXLANKO**
PASQUET MENUISERIES
PERIN & CIE*
PIPELIFE FRANCE**
PITTSBURGH CORNING FRANCE
PIVETEAUBOIS**
PLACOPLATRE
PLAFOMETAL
PLOEGSTEERT
POLYREY
PREFABRICATS LLEIDA SL
PREMIER TECH AQUA S.A.S.U.*
PRODUITS DE REVÊTEMENT DU BÂTIMENT*
PROFLUID
PROJISO*
PROMAT
RECTOR LESAGE SAS**
REHAU
RENTZ
RÉSEAU FRANÇAIS DE LA CONSTRUCTION EN
PAILLE
ROCKWOOL FRANCE

SAINT GOBAIN WEBER FRANCE
SAINT-GOBAIN EUROCOUSTIC
SAINT-GOBAIN GLASS FRANCE*
SAINT-GOBAIN ISOVER
SAINT-GOBAIN PAM
SAINT-GOBAIN PAM - CANALISATION BÂTIMENT
SAINT-GOBAIN WEBER
SALONI CERÁMICA SA
SAS ANDRE BOUVET*
SCHILLIGER BOIS SAS*
SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS
SCHÖCK*
SELECTRON ELEKTROKIMYA SAN. VE TIC. LTD.
STI.
SFJF DTSB
SHAW FRANCE*
SICAME
SIKA FRANCE SAS*
SILVADEC*
SINIAT
SIVALBP*
SNBPE
SOCIÉTÉ DES COLORANTS DU SUD-OUEST
SOFATH*
SOFRAMAP*
SOMFY
SOPREMA SAS
STIEBEL ELTRON*
STORA ENSO FRANCE
SUNPARTNER TECHNOLOGIES
SUNPOWER ENERGY SOLUTIONS FRANCE**
SYNDICAT DES TUBES ET RACCORDS EN PVC
SYNDICAT NATIONAL DE L'EXTRUSION
PLASTIQUE
SYNDICAT NATIONAL DES MORTIERS
INDUSTRIELS
SYSTEMPOOL SA*
TARKETT
TECHNO PIEUX INC.
TERREAL
TEXAA
TRIFLEX FRANCE
UNICLIMA
UNILIN INSULATION SAS
UNION DES INDUSTRIELS ET CONSTRUCTEURS
BOIS
UNION DES METALLIERS
UNION FRANÇAISE DES TAPIS ET MOQUETTES
UNION NATIONALE DES INDUSTRIES DE LA
QUINCAILLERIE
UNION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE
GRANULATS
URSA FRANCE SAS
USIRF
VELUX FRANCE
VERTICAL BLOC
VERTISOL INTERNACIONAL
VICAIMA
VICAT
VIM
VM BUILDING SOLUTIONS
VOLTEC SOLAR
WAVIN FRANCE
WIENERBERGER
XELLA THERMOPIERRE
YESOS IBERICOS S.A.

* NOUVEAUX DÉCLARANTS AU 31/12/2019

** NOUVEAUX DÉCLARANTS AU 31/05/2020



Contact

Nadège OURY

Alliance HQE-GBC

4, avenue du Recteur Poincaré
75016 Paris

Tél. : 01 40 47 02 82

Mail : noury@hqegbc.org

Conception/réalisation Alliance HQE-GBC — Maquette RodopheDesign.com — Juin 2020
Crédits photos : Priams - Horizon180, RVP - 8/70 Rue Charles V, Promo Ouest Immobilier - Pixlys, ICADÉ -
Pulse, Domofrance - Les Portes du Pyla, RVP - Georgette Agutte, Bouygues Immobilier - Les sentes de Bailly,
Habitation familiale - Birdie, Diagonale - Aire, RVP - Cornat du Bourg.

www.inies.fr